



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cinéma

Question écrite n° 19728

## Texte de la question

M. Dino Cineri interroge M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur le bien fondé de la subvention de dix millions d'euros versée en 2007 à Unifrance, organisme de promotion des films français à l'étranger, au vu du faible retentissement, à une exception près, de notre production cinématographique en dehors de nos frontières. Il lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions au regard de la reconduction de cette subvention.

## Texte de la réponse

Le ministère des affaires étrangères et européennes n'a pas attribué une subvention de 10 millions d'euros à Unifrance en 2007 : elle était d'un montant de 950 000 euros. Cette subvention est fléchée principalement pour l'organisation de manifestations d'appui à la diffusion commerciale du cinéma français dans les pays émergents (Mexique, Chine, Inde, Vietnam, Russie, Brésil...). L'autre principale source de financement d'Unifrance provient du compte de soutien du Centre national de la cinématographie (ministère de la culture) : 6,7 millions d'euros en 2007. Ce fonds est alimenté par des taxes prélevées sur les recettes d'exploitation des films cinématographiques sur les différents supports (salles, TV, DVD, Internet). Il n'est pas exact de dire que « notre production cinématographique connaît un faible retentissement à l'étranger ». Le cinéma français, dans de très nombreux pays, est la seconde ou troisième offre cinématographique après les cinématographies américaine et nationale. Les actions d'Unifrance participent à ce bon positionnement du cinéma français. Par exemple, la fréquentation en salles des films français en Russie et en Chine a fortement augmenté après qu'Unifrance a mis en place des manifestations de promotion avec le soutien du ministère des affaires étrangères et européennes. Pour la Russie, elle est passée de 45 000 spectateurs en 1999 à 7 millions de spectateurs en 2007 et pour la Chine de 350 000 spectateurs en 2003 à 1,4 million en 2007. Compte tenu de ces résultats et de leur impact sur le rayonnement de la culture française à l'étranger, le ministère des affaires étrangères et européennes a reconduit la subvention à Unifrance en 2008 pour un montant de 850 000 euros.

## Données clés

**Auteur :** [M. Dino Cineri](#)

**Circonscription :** Loire (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 19728

**Rubrique :** Arts et spectacles

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères et européennes

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères et européennes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er avril 2008, page 2770

**Réponse publiée le :** 17 juin 2008, page 5083